



# Communiqué de presse

8 juin 2016

## « Nature urbaine pour tous »

France Nature Environnement Languedoc-Roussillon soutient la lutte des habitants du quartier Las Rébes - Les Cévennes à Montpellier pour la préservation de leur poumon vert. Si nous sommes pour la densification plutôt que pour l'étalement urbain, nous estimons néanmoins que le maintien d'espaces de respiration et de verdure ne doit pas être un privilège des seuls quartiers favorisés.



Le quartier Las Rébes, 70 % de logements sociaux et inclus dans le *Quartier Prioritaire des Cévennes*<sup>1</sup>, inclut un espace naturel d'environ 1ha. Cet espace vert urbain, ancien et unique dans le quartier, est le seul « poumon vert » directement accessible pour les habitants. C'est un havre de paix essentiel pour leur qualité de vie et un espace de respiration indispensable pour les enfants. Il leur permet de conserver un lien avec la nature et les diverses espèces qui y vivent, comme le Hérisson d'Europe, espèce protégée et *symbole de France Nature Environnement*.

Cet espace est menacé par la construction de 3 immeubles supplémentaires de 63 logements sociaux et d'une agence locale de l'ACM Habitat, bailleur social de la Métropole, qui réalise les travaux.

Le projet de construction a été élaboré sans concertation avec les habitants, qui contestent le projet depuis 1 an. Suite à un élan de solidarité, le terrain est aujourd'hui occupé pacifiquement avec la création d'une ZAD, qui a permis de stopper momentanément l'abattage des arbres du parc.

Le terrain appartient à l'ACM dont le président est Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de la Métropole, qui est donc pleinement responsable du dénouement à venir de ce dossier. Le choix fait jusqu'ici a été celui du bras de fer et de la stigmatisation, allant jusqu'à assigner en justice les personnes défendant légitimement le peu de confort de leur cadre de vie. Cette attitude nous semble déplorable et nous demandons à M. Saurel de rectifier cette erreur stratégique et urbanistique.

Plus largement **FNE LR considère qu'il est indispensable de ne pas surdensifier les quartiers d'immeubles populaires déjà saturés au détriment de leur rare patrimoine écologique, vecteur de santé publique et de bien-être pour les habitants.**

1 Contrat de Ville 2015-2020